

Date de mise à jour : 21/07/2017

Complété par l'administration

FORMATION : L1 Administration Économique et Sociale (AES)

ANNÉE : 2017/2018

Resp. pédagogique : Virginie LEROUX

Intervenant(s): Patrice NDIAYE

MATIERE : Institutions publiques

Unité d'Enseignement (UE) : 1 - Économie Droit

ECTS matière : 3

Semestre : 2

Durée : 30 heures

Evaluation : Continue : % Terminale : 100%

Cours dispensé en : Français / Anglais / Espagnol / Allemand

(si cours dispensé en anglais, merci de préciser la proportion, complètement ou partiellement, et la langue de l'examen dans les modalités de contrôle des connaissances)

Pré-requis

- Connaissances en droit public

Connaissances acquises à l'issue de l'enseignement

- Principes d'organisation et de fonctionnement des institutions administratives françaises
- Principes d'organisation et de fonctionnement des principales institutions de l'Union européenne

Compétences visées

- Identifier l'organisation et les fonctions des institutions administratives françaises et des institutions européennes
- Observer, décrire et évaluer le fonctionnement des institutions administratives françaises et des institutions européennes dans leur environnement juridique et économique

Contenu du cours

Thèmes abordés	Cocher (si nécessaire)	
	Étude de cas - TD	Exercice
Identification des institutions administratives françaises ; fonctions, organisation		
L'Administration de l'État ; l'administration centrale (autorités exécutives, ministères, organismes de consultation et de contrôle, autorités administratives indépendantes), l'administration territoriale (cadres territoriaux, autorités déconcentrées)		
Les collectivités territoriales ; organisation (statut, catégories), attributions (détermination, domaine)		
L'administration spécialisée ; statut (organismes publics, organismes privés), fonctionnement (autonomie, liens avec l'administration)		

Union de l'ISEM et de l'AES

Identification de l'Union européenne (UE) ; union d'États, union de droit et union de citoyens		
L'architecture institutionnelle de l'UE ; les principales institutions (Parlement européen, Conseil européen, Conseil de l'UE et Commission européenne), les autres institutions de l'UE (les institutions juridictionnelles, consultatives, monétaires et financières)		
La répartition du pouvoir au sein de l'UE ; le pouvoir législatif (compétences de l'UE, procédures législatives), le pouvoir exécutif (l'UE, les États membres de l'UE), le pouvoir juridictionnel		

Bibliographie

Ouvrage de référence :

P. JAN, *Institutions administratives*, LexisNexis 2015, 5^e édition, collection « Objectif Droit. Cours », 294 p., 25 €

J.-C. ZARKA, *L'essentiel des institutions de l'Union européenne 2016-2017*, Gualino 2016, 18^e éd., coll. « Les Carrés », 160 p., 13,5 €

Autres ouvrages :

M. DELAMARRE, *Leçons d'institutions administratives* Ellipses 2016, 2^e éd., coll. « Leçons de droit », 252 p., 26 €

D. MAILLARD DESGREES Du LOU, *Institutions administratives*, PUF 2015, 2^e éd., coll. « Thémis. Droit », 624 p., 34 €

C. BOUTAYEB, *Droit institutionnel de l'Union européenne*, LGDJ 2016, 4^e éd., coll. « Systèmes », 710 p., 33 €

J.-P. JACQUÉ, *Droit institutionnel de l'Union européenne*, Dalloz 2015, 8^e éd., coll. « Cours Dalloz », 750 p., 29 €

Modalités de contrôle des connaissances

Contrôle terminal : une épreuve écrite d'une durée de 2h consistant en plusieurs questions à réponse courte.